



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## listes électorales

Question écrite n° 1808

### Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'intérieur si la proposition du Président de la République (Le Monde du 10 mars 1997) tendant à ce que les jeunes soient automatiquement inscrits sur les listes électorales, possibilité alors « mise à l'étude », est toujours dans les perspectives de son action ministérielle.

### Texte de la réponse

Le Premier ministre a indiqué, lors de sa déclaration de politique générale le 19 juin 1997, son intention de moderniser le fonctionnement de notre démocratie, notamment en permettant l'inscription automatique des jeunes citoyens sur les listes électorales, l'année de leur majorité. Un projet de loi en ce sens a été approuvé par le conseil des ministres du 27 août dernier et sera discuté au cours de la prochaine session parlementaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1808

**Rubrique :** Élections et référendums

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 août 1997, page 2522

**Réponse publiée le :** 22 septembre 1997, page 3092